

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE

COMMUNE

de

N A S S O G N E



R A P P O R T

accompagnant le budget de l'exercice 2013,
en application de l'article L1122-23 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation.

A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23¹ du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

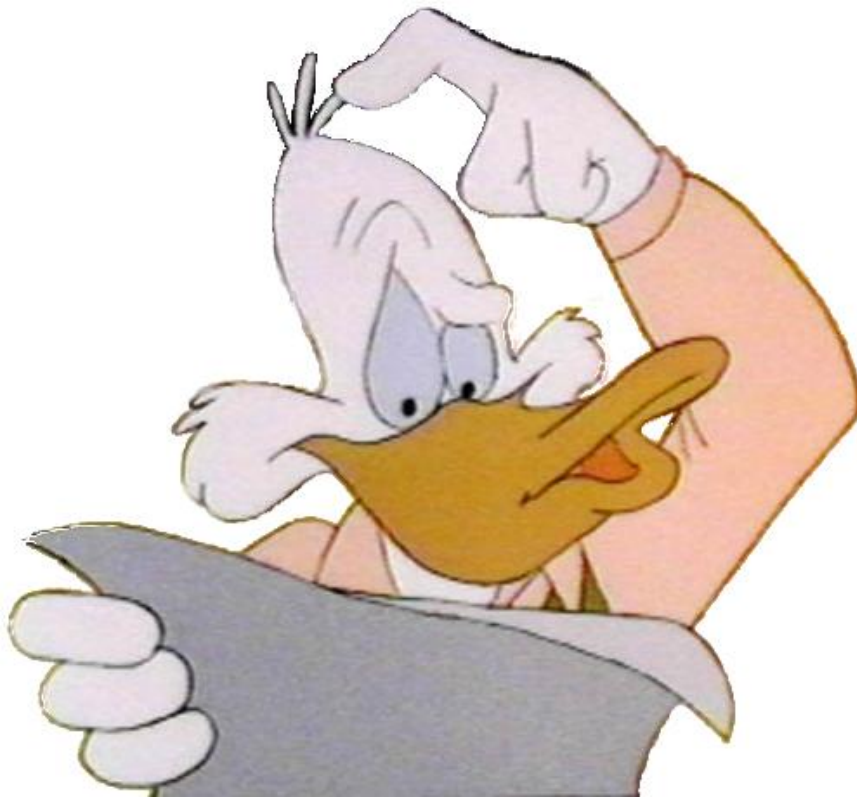
Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2012 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2013 - DEPENSES :

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionn. 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèv. 000/78	Total 000/75
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	1.645,00	17.265,95	18.910,95	0,00	18.910,95
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	5.500,00	0,00	5.500,00	0,00	5.500,00
059 Assurances	28.000,00	56.000,00	0,00	0,00	84.000,00	0,00	84.000,00
123 Administration générale	955.056,73	279.992,08	52.800,57	37.211,07	1.325.060,45	0,00	1.325.060,45
129 Patrimoine privé	0,00	178.300,00	0,00	26.580,96	204.880,96	0,00	204.880,96
139 Services généraux	72.000,00	0,00	33.770,55	0,00	105.770,55	0,00	105.770,55
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de dév.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	244.096,68	0,00	244.096,68	0,00	244.096,68
399 Justice - Police	0,00	135,00	223.228,30	0,00	223.363,30	0,00	223.363,30
499 Communic. - Voirie - Cours d'eau	935.292,38	217.822,76	3.021,76	260.680,68	1.416.817,58	0,00	1.416.817,58
599 Commerce - Industrie	113.402,71	35.600,00	27.618,51	0,00	176.621,22	0,00	176.621,22
699 Agriculture	77.485,78	116.650,00	0,00	40.980,75	235.116,53	0,00	235.116,53
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	542.988,92	272.000,00	7.950,00	112.723,81	935.662,73	0,00	935.662,73
739 Ens.sect(731),art(734),tech(735)	2.024,37	400,00	0,00	0,00	2.424,37	0,00	2.424,37
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	71.292,36	31.800,00	0,00	0,00	103.092,36	0,00	103.092,36
789 Education Popul. et Arts	62.447,26	130.914,00	52.111,48	24.266,08	269.738,82	0,00	269.738,82
799 Cultes	0,00	8.599,16	99.660,25	20.578,30	128.837,71	0,00	128.837,71
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	4.500,00	589.149,20	0,00	593.649,20	0,00	593.649,20
849 Aide sociale et familiale	18.693,44	10.000,00	32.455,00	0,00	61.148,44	0,00	61.148,44
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	41.853,28	28.226,10	70.079,38	0,00	70.079,38
874 Alimentation - Eau	160.724,60	491.098,74	50.000,00	48.008,92	749.832,26	0,00	749.832,26
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	414.250,00	38.700,00	21.463,37	474.413,37	0,00	474.413,37
877 Eaux usées	0,00	4.500,00	9.075,80	46.516,92	60.092,72	0,00	60.092,72
879 Cimetières-Protéc.environ.	2.052,29	24.000,00	5.496,01	3.478,84	35.027,14	0,00	35.027,14
939 Logement - Urbanisme	0,00	12.300,00	11.350,00	135.951,21	159.601,21	0,00	159.601,21
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3.041.460,84	2.288.861,74	1.529.482,39	823.932,96	7.683.737,93		7.683.737,93
Balances exercice propre					Déficit	0,00	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		64.638,97
					Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		7.748.376,90
069 Prélèvements							0,00
Total général							7.748.376,90
Résultat général					Mali	0,00	

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2013 – RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèv. 000/68	Total 000/65
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	34.039,86	870,00	34.909,86	0,00	34.909,86
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	1.400.523,49	0,00	1.400.523,49	0,00	1.400.523,49
049 Impôts et Redevances	0,00	2.995.666,30	0,00	2.995.666,30	0,00	2.995.666,30
059 Assurances	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00
123 Administration générale	6.010,00	191.299,10	0,00	197.309,10	0,00	197.309,10
129 Patrimoine privé	44.300,00	1.170,33	5,62	45.475,95	0,00	45.475,95
139 Services généraux	14.000,00	0,00	0,00	14.000,00	0,00	14.000,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	4.689,00	177.358,40	0,00	182.047,40	0,00	182.047,40
599 Commerce - Industrie	3.000,00	56.500,00	98.000,00	157.500,00	0,00	157.500,00
699 Agriculture	1.213.795,84	39.000,00	0,00	1.252.795,84	0,00	1.252.795,84
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	18.250,00	388.280,88	0,00	406.530,88	0,00	406.530,88
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	1.000,00	29.163,86	0,00	30.163,86	0,00	30.163,86
789 Education Popul. et Arts	9.500,00	34.183,13	1.679,94	45.363,07	0,00	45.363,07
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	2.600,00	0,00	2.600,00	0,00	2.600,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	858.499,96	13.100,00	0,00	871.599,96	0,00	871.599,96
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	6.000,00	0,00	68,50	6.068,50	0,00	6.068,50
877 Eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
879 Cimetières-Protec.environ.	2.000,00	15.140,00	0,00	17.140,00	0,00	17.140,00
939 Logement - Urbanisme	4.000,00	23.284,42	0,00	27.284,42	0,00	27.284,42
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2.185.044,80	5.409.309,77	100.624,06	7.694.978,63		7.694.978,63
Balances exercice propre				Excédent	11.240,70	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		1.142.861,66
				Excédent	1.078.222,69	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		8.837.840,29
069 Prélèvements						0,00
Total général						8.837.840,29
Résultat général				Boni	1.089.463,39	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2013 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investis. 000/91	Dettes 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	130.000,00	0,00	130.000,00	0,00	130.000,00
129 Patrimoine privé	0,00	339.750,00	0,00	339.750,00	0,00	339.750,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Commun. - Voirie - Cours d'eau	0,00	419.352,28	0,00	419.352,28	0,00	419.352,28
599 Commerce - Industrie	0,00	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00	25.000,00
699 Agriculture	0,00	322.000,00	0,00	322.000,00	0,00	322.000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	1.398.392,74	0,00	1.398.392,74	0,00	1.398.392,74
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	25.000,00	1.661.125,00	75.000,00	1.761.125,00	0,00	1.761.125,00
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	205.000,00	1.936,76	206.936,76	0,00	206.936,76
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	38.025,00	38.025,00	0,00	38.025,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	25.000,00	4.508.620,02	114.961,76	4.648.581,78		4.648.581,78
Balances exercice propre				Déficit	19.462,89	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		1.680.544,54
				Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		6.329.126,32
069 Prélèvements						53.676,00
Total général						6.382.802,32
Résultat général				Mali	0,00	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2013 – RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investiss. 000/81	Dettes 000/82	Total 000/83	Prélèv. 000/88	Total 000/85
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	0,00	90.000,00	90.000,00	0,00	90.000,00
129 Patrimoine privé	111.800,00	53.676,00	200.000,00	365.476,00	0,00	365.476,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	150.000,00	0,00	255.000,00	405.000,00	0,00	405.000,00
599 Commerce - Industrie	12.500,00	0,00	0,00	12.500,00	0,00	12.500,00
699 Agriculture	342.725,15	0,00	128.800,00	471.525,15	0,00	471.525,15
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	907.800,00	0,00	463.392,74	1.371.192,74	0,00	1.371.192,74
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	1.380.250,00	0,00	291.750,00	1.672.000,00	0,00	1.672.000,00
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	0,00	205.000,00	205.000,00	0,00	205.000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	36.425,00	36.425,00	0,00	36.425,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2.905.075,15	53.676,00	1.670.367,74	4.629.118,89		4.629.118,89
Balances exercice propre				Excédent	0,00	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		1.779.483,71
				Excédent	98.939,17	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		6.408.602,60
069 Prélèvements						232.176,09
Total général						6.640.778,69
Résultat général				Boni	257.976,37	





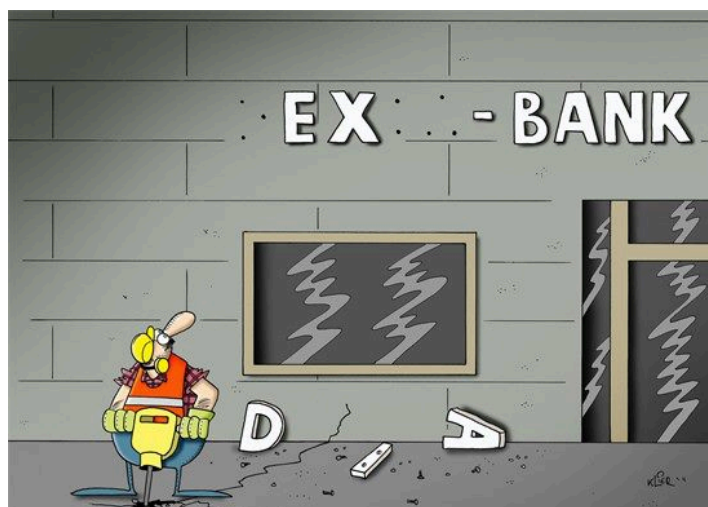
BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2013.

E. = Emprunt S. = Subside

F.P. = Fonds propres

	Dépenses		Recettes		
	Montant	Article	Montant	Origine	Article
Ex. Antérieurs					
Aménagement de la rue Grand pré à Forrières		421/731-60/- / - 20100004	19.254,03 €	S. E.	421/665-52/- / -20100004 421/961-51/- / -20100004
Entretien de voiries - Dossier 2012 droit de tirage 2010-2012		421/731-60/- / - 20120004	472.158,02 € 106.000,00 €	E. S.	421/961-51/- / -20120004 421/665-52/- / -20120004
Solde auteur de projet aire multisports Chavanne	1.448,81 €	762/721-60/2012 - / - 20120007	1.448,81 €	F.P.	060/995/51/- / -20120007
solde Plaine de jeux de Nassogne	19.429,48 €	762/721-60/2012 - / - 20100020			762/961-51/- / -20100020 762/665-52/- / -20100020
Auteur de projet et travaux extension des infrastructures du RSC Nassogne	53.570,41 €	764/733-60/- / - 20090020	153.170,41 €	E.	764/665-52/- / -20090020 764/961-51/- / -20090020
Travaux D.E.			7.194,68 €	E.	874/961-51/2012 - / -20120013
Panneaux photovoltaïques garage communal			8.118,65 €	S.	421/665-52/2012 - / - 20120026
Honoraires Ecole de Nassogne			106.607,26 €	E.	722/961-51/2012 - / - 20120022
2013					
Mobilier pour salle du conseil	40.000,00 €	104/741-51/- / - 20130001	40.000,00 €	F.P.	060/995-51/- / -20130001
Remplacement PC administration + téléphonie	90.000,00 €	104/742-53/- / - 20120001	90.000,00 €	E.	104/961-51/- / -20120001
Achat terrain près du garage communal	30.000,00 €	124/711-52/- / - 20120002	30.000,00 €	E.	124/961-51/- / -20120002
Chaudières à pellets pour le CPAS + mini réseau	100.000,00 €	124/724-54/- / - 20120012	84.000,00 € 36.000,00 €	E. S.	124/961-51/- / -20120012 124/962-51/- / -20120012
Création d'un itinéraire touristique de photographies anciennes à Grune	14.750,00 €	124/731-60/- / - 20100002	11.800,00 € 2.950,00 €	S. F.P.	124/665-52/- / -20100002 060/995-51/- / -20100002
Vente de terrains à bâtir			53.676,00 €		124/761-52/- / -20090005
Renouvellement install. Électrique de l'école de Bande	60.000,00 €	722/724-60/- / - 20120006	7.200,00 € 52.800,00 €	F.P. S.	060/995-51/- / -20120006 722/665-52/- / -20120006
Travaux aire multisports à Ambly	312.000,00 €	762/721-60/- / - 20100020	263.500,00 € 48.500,00 €	S. E.	762/665-52/- / -20100020 762/961-51/- / -20100020
Travaux aire multisports à Forrières	275.000,00 €	762/721-60/- / - 20100020	233.750,00 € 41.250,00 €	S. E.	762/665-52/- / -20100020 762/961-51/- / -20100020
Aménagement de la Petite Europe à Bande	1.010.000,00 €	762/732-60/- / - 20090044	808.000,00 € 202.000,00 €	S. E.	762/665-52/- / -20090044 762/961-51/- / -20090044
Entretien canalisations d'eau	25.000,00 €	874/735-60/- / - 20130002	25.000,00 €	E.	874/961-51/- / -20130002
Achat duo-bacs	8.000,00 €	876/744-51/- / - 20130003	8.000,00 €	F.P.	060/995-51/- / -20130003
Libération parts AIVE travaux d'égouttage	36.425,00 €	877/812-51/- / - 20110014	36.425,00 €	E.	877/961-51/- / -20110014
Tableaux interactifs avec ordinateurs	11.000,00 €	722/744-51/- / - 20130004	11.000,00 €	F.P.	060/995/51/- / -20130004
Containeurs pour transport repas scolaires	5.000,00 €	722/744-51/- / - 20130005	5.000,00 €	F.P.	060/995-51/- / -20130005
Aménagement d'un espace BBQ à Bande	12.000,00 €	762/721-60/- / - 20130006	12.000,00 €	F.P.	060/995-51/- / -20130006
Achat terrain Henrotin Grune	14.625,00 €	762/711-52/- / - 20120027	14.625,00 €	F.P.	060/995-51/- / -20120027
Installations électriques Grune et Bande	14.352,28 €	421/731-53/- / - 20130007	14.352,28 €	F.P.	060/995-51/- / -20130007

Station traitement au réservoir de la Vierge Marie à Bande	120.000,00 €	874/723-60/-/- 20130008	120.000,00 €	E.	874/961-51/-/- -20130008
Traitement UV Bande	60.000,00 €	874/744-51/-/- 20130009	60.000,00 €	E.	874/961-51/-/- -20130009
CŒuvre pour maison rurale	50.000,00 €	124/749-51/-/- 20130010	50.000,00 €	Sponsor	124/685-51/-/- -20130010
Mobilier pour maison rurale	100.000,00 €	124/741-51/-/- 20130011	50.000,00 € 50.000,00 €	E. S.	124/*961-51/-/- -20130011 124/665-52/-/- -20130011
Mobilier OCT	25.000,00 €	561/741-51/-/- -20130012	12.500,00 € 12.500,00 €	S. F.P.	561/685-51/-/- -20130012 060/995-51/-/- -20130012
Chaudière salle du Maillet Lesterny (50%)	7.500,00 €	762/723-60/-/- 20130013	7.500,00 €	F.P.	060/995-51/-/- -20130013
Salle du foot de Forrières fournitures + châssis	30.000,00 €	764/723-60/-/- 20130014	30.000,00 €	F.P.	060/995-51/-/- -20130014
Auteur de projet et travaux d'entretien des voiries agricoles 2013	322.000,00 €	630/733-60/-/- 20130015	193.200,00 € 128.800,00 €	S. E.	630/665-52/-/- -20130015 630/961-51/-/- -20130015
Construction Ecole de Nassogne	1.318.392,74 €	722/722-60/-/- 20120022	855.000,00 € 463.392,74 €	S. E.	722/661-51/-/- -20120022 722/961-51/-/- -20120022
Consolidation façade CPAS	25.000,00 €	124/723-60/-/- 20130016	25.000,00 €	F.P.	060/995-51/-/- -20130016
Plan trottoir	405.000,00 €	421/731-60/-/- 20130019	150.000,00 € 255.000,00 €	S. E.	421/665-52/-/- -20130019 421/961-51/-/- -20130019
Tennis	75.000,00 € 25.000,00 €	764/820-51/-/- 20130018 764/522-52/-/- 20130018	75.000,00 € 25.000,00 €	Remb. Prêt F.P.	764/665-52/-/- -20130018 060/995-51/-/- -20130018
Photocopieur école de Lesterny	4.000,00 €	722/742-52/-/- 20130017	4.000,00 €	F.P.	060/995-51/-/- -20130017
Affiliation au crématorium de Ciney	1.600,00 €	877/812-51/-/- 20130020	1.600,00 €	F.P.	060/995-51/-/- -20130020



II. NOTES SUR LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE



Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège soumet au Conseil Communal le projet de budget, accompagné d'une Note de politique générale. Celle-ci comprend les priorités et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Le budget 2013 est le premier de la nouvelle mandature, mettant en œuvre le programme de politique générale.

Le total des investissements programmés cette année dépasse les 4,6 millions d'euros. Une part prépondérante de ces moyens est consacrée au Plan Communal de Développement Rural qui intègre les projets formulés par nos concitoyens (maisons de village, aires multisports). Un autre poste substantiel se situe au niveau des moyens dévolus à la construction de la nouvelle école de Nassogne (1,4). Le solde se répartit entre les moyens consacrés aux travaux (mini réseau de chaleur entre l'école de Forrières et le Cpas, plan trottoir, voiries agricoles, captages et traitements des eaux) et

l'acquisition de mobilier et de matériel (équipement de la nouvelle salle à Nassogne, matériel informatique). La clé de financement de ces dépenses se présente comme suit : subsides 2,9 (63%), emprunts 1,6 (33%) et le solde sur fonds propres.

Notre souhait est d'investir pour le bien-être de nos concitoyens tout en gardant à l'œil une saine gestion des moyens financiers.

A l'ordinaire, le budget enregistre les variations suivantes

	2013	2012 (après MB)	Différence	%
Recettes	7.694.978,63	7.421.011,11	273.967,52	3,69%
Dépenses	7.683.737,93	7.420.821,04	262.916,89	3,54%
Résultats	11.240,70	190,07		

L'exercice propre présente un boni de 11.240,70 €, le fonds de réserve se chiffre à 429.866,60 €

Les variations des dépenses se présentent comme suit :

- Personnel : + 94.197,48 (+3,19 %)
- Fonctionnement : +161.345,02 (7,58%)
- Transferts : + 80.534,81 (+ 5,55%)
- Dettes : -73.160,42 (-8,15%)

Celles-ci s'expliquent au niveau Personnel par le transfert d'un agent du CPAS vers la Commune et la création d'un emploi de bibliothécaire.

Celles du Fonctionnement par la mise en route du réseau de chaleur à Nassogne, de la modification du précompte mobilier sur les baux de chasse, de l'intégration des achats de fournitures pour les repas scolaires et l'augmentation du coût du ramassage des immondices.

Celles des Transferts par la majoration des dotations aux Pompiers et à la Zone de Police.

Les variations des recettes se présentent comme suit :

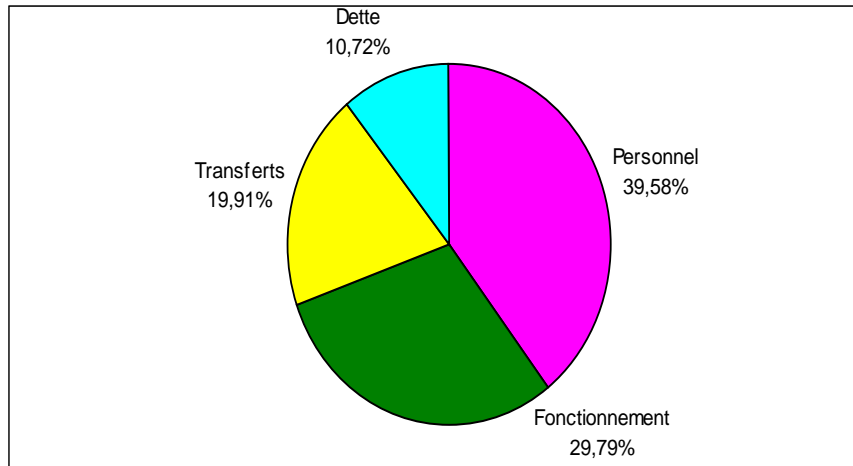
- Prestations : + 154.427,16 (+7,60%)

Transferts : +119.650,03 (+2,25%)

Dettes : +275,33 (+0,27%)

Celles-ci s'expliquent pour les Prestations à la participation des citoyens reliés au réseau de chaleur, à la perception de la modification du précompte mobilier sur les baux de chasse, et la répercussion dans le coût véritable de l'augmentation des immondices.

Celles des Transferts par la perception de la recette des repas scolaires.



Le Bourgmestre, en charge des finances.
M. QUIRYNEN



III. - SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

A. POPULATION

- ✓ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Deux éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2012.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différentes personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Etrangers, SPF, ...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

Habitants au 31 décembre 2011 : **5.301**

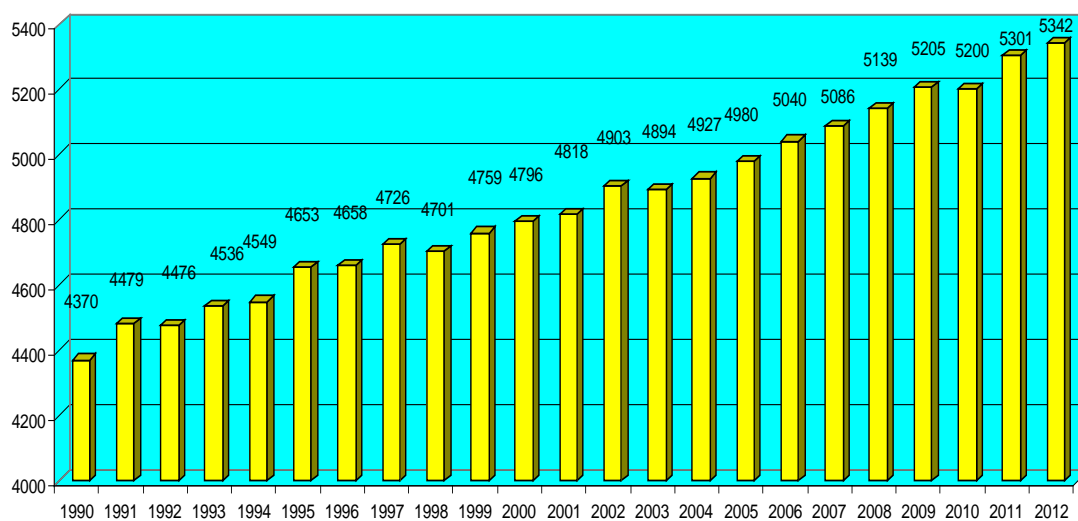
Habitants au 31 décembre 2011 : **5.342**

Chiffres par section :	AMBLY	460	BANDE	741
	FORRIERES	1.303	GRUNE	326
	HARSIN	667	LESTERNY	215
	MASBOURG	199	NASSOGNE	1.431

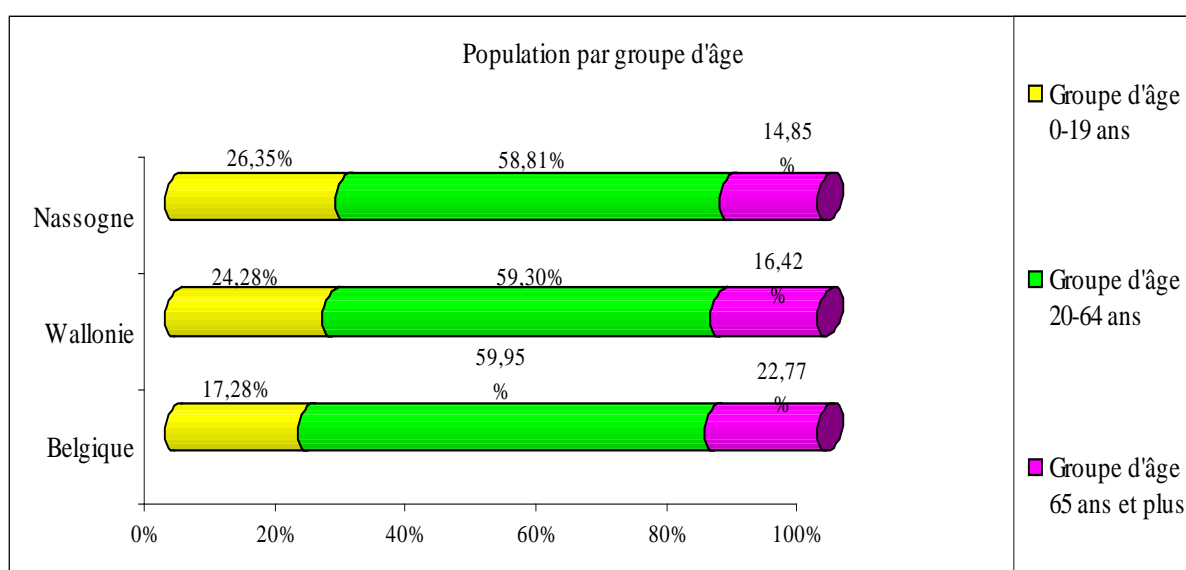
Cartes d'identité électroniques :	1.209
Cartes d'identité d'étranger :	14
Passeport :	142
Permis de conduire :	368
Extraits de casier judiciaire :	603
Bulletins de renseignement :	263



Evolution de la population



Village	31/12/1976	31/12/2001	31/12/2012	Différence par rapport au 31/12/1976	Différence par rapport au 31/12/2001
Ambly	318	399	460	44,65%	15,29%
Bande	618	687	741	19,90%	7,86%
Forrières	1.206	1.237	1.303	8,04%	5,34%
Grune	188	305	326	73,40%	6,89%
Harsin	351	499	667	90,03%	33,67%
Lesterny	229	230	215	-6,11%	-6,52%
Masbourg	168	219	199	18,45%	-9,13%
Nassogne	1.138	1.242	1.431	25,75%	15,22%
Total	4.216	4.818	5.342	26,71%	10,88%



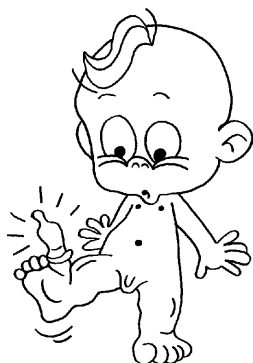


INSCRIPTIONS ET RADIATIONS

463 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2012, dont **374** venant d'une autre commune du royaume et **21** de l'étranger.

375 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2012, dont **320** pour une autre commune du royaume, **27** pour l'étranger et **28** rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.

B. ETAT CIVIL



Naissance : **68** dont **41** garçons et **27** filles (dont **2** dans la commune)

Décès : **66** dont **25** du sexe masculin et **41** du sexe féminin (et **14** personnes non domiciliées dans la commune)

Divorces : **11**

Mariages : **14**

Divers (options de patrie, naturalisations,...)

- Reconnaissance : **1**

- Reconnaissance prénatale : **16**

- Option de nationalité : **5**

- Rectification de nom : **1**

-

En avant pour la retraite à 70 ans...





C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2012, le conseil communal s'est réuni à 10 reprises.

Une réunion conjointe du conseil communal et du conseil de l'action sociale a eu lieu le 23 février 2012 au cours de laquelle le rapport sur les synergies établies entre la commune et le CPAS durant l'année 2012 a été présenté et approuvé.

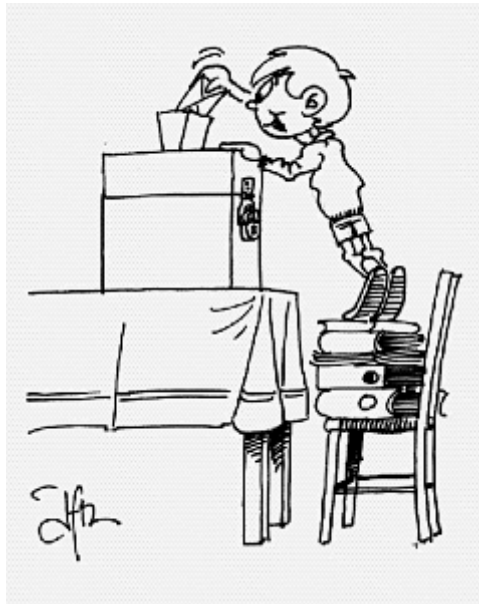
La composition du conseil communal a été entièrement renouvelée par les élections du 14 octobre 2012 et est passée à 17 élus. Le nouveau conseil a été installé le 3 décembre 2012.

Pa rapport à l'ancien conseil,

Ont quitté : Marcel SEPUL, Francis BANDE, Fabienne CHISOONE, Philippe DELBECK et Zéki KARALI

Sont devenus conseillers : André BLAISE, Florence ARRESTIER, Vinciane CHOQUE, Camille QUESTIAUX, Théophile GERARD, Bruno HUBERTY, Marie TERWAGNE.





D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni à 45 reprises durant l'année 2012. Sa composition a été renouvelée suite aux élections communales du 14 octobre 2012.

N'est plus échevin depuis le 3 décembre 2012 : Bruno MONT.

Sont entrés au sein du Collège (+ 1 membre suite à l'augmentation de la population) : André BLAISE, Florence ARRESTIER en tant que présidente du CPAS, Ghislaine RONDEAUX devenant échevine et quittant la présidence du CPAS.



E. TRAVAUX - ANNEE 2012.

Service Marchés Publics et Patrimoine

La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la Loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

La passation des marchés publics dépend de la Loi s'y rapportant. (Loi du 24 décembre 1993 et ses modifications ultérieures)

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Description des tâches par activité

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 5.500 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens que y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie.

Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires

potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)² avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché

² Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

(approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

Suivi quotidien des modifications de la législation

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse,

Avec le Secrétaire communal et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés. Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.

Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

SERVICE TRAVAUX

Chef des travaux

Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécanique divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »
- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts

- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

Amélioration des accès pour les personnes à mobilité réduite au cimetière de Forrières.

29/10/2010 : DCC dossier exécution des travaux

02/05/2011 : Attribution au montant de 242.683,65 à l'entreprise Lambry de Rochefort

25/11/2011 : RP des travaux au montant décompte final de 223.003,55 €

Décembre 2011 : demande du subside de 100.000 €

Main levée partielle. Délai de garantie : 24 mois



Remplacement de la passerelle SNCB au dessus de la Lhomme

11/03/09 : DCC dossier d'exécution au montant de 50.000 € TVAC proposé par le SPW-auteur de projet

18/03/09 : Demande de subside pour 60 %

18/06/09 : Attribution du marché à Meuse Travaux au montant de 65.178,94 € TTC

Le SPW - DGARNE est chargé de l'exécution des travaux et des démarches pour le subside.

05/08/2010 : Promesse du subside : 39.107,00€

13/12/2010 : Notification des travaux à Meuse travaux

14/06/2011 : PV réception provisoire - Délai de garantie 24 mois.



Aménagement d'une aire multisports à Bande

28/09/09 : DCC dossier d'exécution 190.855,54 TTC

27/01/10 : Modification du dossier d'exécution : poste de drainage

03/06/2010 : DCC Comité d'accompagnement mis en place

17/12/2010 : Promesse ferme de subside

30/05/2011 : PV attribution ASS MOM Derricks sa & Libraplay pour un montant de 188.598,40 TTC

27/06/2011 : Ordre de commencer les travaux

12/12/2011 : PV réception provisoire + main levée partielle - Délai de garantie : 24 mois

**Performance énergétique de bâtiments :**

- 31 mai 2010 : DCC attribution auteur de projet pour :

Lot 1 Ecole communale de Nassogne :

Estimé à 2.644,63 € hors TVA ou 3.200,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;

- 23/05/2011 : Attribution à Hayon au montant de 57.028,63 €, 21% TVA comprise.
Subside de 35.640 €
- 23/09/2011 : Réception provisoire
- 10/01/2013 : date prévue pour réception définitive

**Lot 2 Remplacement du système de chauffage - école d'Ambly :**

Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;

Dossier transféré travaux écoles PPT :

- 14/06/2011 : Attribution à P Bande - 50.153 TTC
- 09/12/2011 : Réception provisoire - Délai de garantie : 24 mois.
- Subvention PPT : 37.915 ,-€ - Subvention FBSEOS : 9.749 €

Lot 3 Local du "Patro" Nassogne

Estimé à 2.892,56 € hors TVA ou 3.500,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 6 % ;

- 23/05/2011 : Attribution à Cherbai - 41.311,31 €, 21% TVA comprise.
- Subside 38 583 €
- 20/10/2011 : réception provisoire
- 24/10/2012 : procès verbal de réception définitive - main levée totale.

Performance énergétique : école communale de Bande - Chassis

- Estimé à 8.264,46 € hors TVA ou 10.000,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 6 % ;
- Attribution à l'entreprise D Lobet 163.445 € TVAC
- 19/09/2011 : ordre de commencer les travaux
- Subside de 30 %
- 09/03/2012 : PV de réception provisoire - Décompte final : 196.328,67 € TVAC..



Performance énergétique : Placement panneaux solaires photovoltaïques - garage communal.

- 25/10/2012 : DCC Cah. Sp. Charg. au montant de 30.008 € TVAC - procédure négociée sans publicité
 - 27/11/2012 : approbation à Ardenne Energie au montant de 29.118 € TVAC et notification
 - 11/03/2013 : ordre de commencer au 18/02/2013
- Subvention UREBA

Devis subventionnable : Aménagement du pavillon des traqueurs en aire de bivouac permanente:

- 18/08/08 : DCE approuvant devis au montant de 23.595 € TVAC
- 20/08/08 : envoi dossier de subside
- 26/04 2012: Dossier d'exécution au conseil communal au montant de 29.656,62€ tvac
- 04/06/2012 : Attribution du marché à la SCRL Cherbai au montant de 29.798 € TVAC
- 16/07/2012 : ordre de commencer
- 17/09/2012 : PV RP au montant final des travaux 29.312 € TVAC - Délai garantie : 12 mois
- 5/11/2012 : dossier demande de subside transmis au DNF - Mr Dewez (subside prévu et plafonné à 11.700 €)



Travaux d'entretien extérieur et ravalement du château d'eau à Nassogne

Travaux réalisés par la firme Isoard de Marloie

- 3/10/2012 : procès verbal de réception provisoire au montant de 23.435,10 TVAC

Remplacement de 5 abris bus :

- 27/10/2011 : DCC approbation dossier d'exécution
- 19/12/2011 : attribution des travaux à TVB de Bastogne, notification au montant de 37.472,73 €
- Subside prévu de 80 % (29.978,18 €)
- 19/03/2012 : ordre de commencer les travaux
- 02/07/2012 : RP au montant de 30.969 € HTVA
- Main levée partielle - Délai de garantie : 12 mois
- 09/11/2012 : subside reçu : 29.978 €



Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2011

- 14/06/2010 : DCC marché service auteur de projet
- 26/07/2010 : attribution à Christine Pierard
- 29/10/2010 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 19/11/2010 : accord du SPW sur formulaire
- 10/03/2011 : DCC dossier exécution : 373.489 TVAC
- 08/08/2011 : attribution à ELB Liégeois au montant de 307.586 € HTVA

- 05/03/2012 : ordre de commencer les travaux
- 12/11/2012 : procès verbal de réception provisoire

Remplacement des serveurs informatiques

Budget prévu : 65.000 € TVAC

- 01/06/2012 : DCC approuvant convention d'assistance en informatique et en téléphonie avec la province de Luxembourg
- 29/10/2012 : liste des fournisseurs consultés
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 4/01/2013 : Attribution et notification aux soumissionnaires, soit :
 - * Lot 1 (Interconnexion fibre optique): CABLE & NETWORK, Avenue Albert Ier, 14 à 4500 HUY, pour le montant d'offre contrôlé de 3.482,20 € hors TVA ou 4.213,46 €, 21% TVA comprise
 - * Lot 2 (Matériel actif, switchs data & voix): TRUSTTEAM, Hospitaalweg, 1B à 8510 MARKE, pour le montant d'offre contrôlé de 5.814,78 €, € TVAC,
 - * Lot 3 (Téléphonie): EYEPEA, Avenue Léon Champagne à 1480 SAINTES, pour le montant d'offre contrôlé de 26.073,08 €, TVAC,
 - * Lot 4 (Remplacement de serveurs): ECONOCOM PSF S.A., Rue d'Arlon, 4 à 8399 WINDHOF, pour le montant d'offre contrôlé de 8.574,50 €, TVAC,
 - * Lot 5 (Remplacement du parc PC): ECONOCOM PSF S.A., Rue d'Arlon, 4 à 8399 WINDHOF, pour le montant d'offre contrôlé de 25.900,85 €, TVAC.

Chapitre 2 : Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal

Forêt : ETAT 113 : au montant de travaux de 91.719,25 €



Nouvelle Ecole à Nassogne.

1. Auteur de projet : P. Remacle
2. 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC
3. 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
4. Décembre 2002 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
5. Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)
Elaboration du projet en cours
6. 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
7. 01/06/2012 : dossier exécution au conseil
8. Envoi à la tutelle et au pouvoir subsidiant 2012
9. 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
10. 30/10/2012 : accord tutelle
11. 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €

RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :

Année 2006-2007 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail

03/10/07 : DCC fixe Règlement Organisation Intérieur et programmations projets

19/11/07 : PV attribution marché auteur de projet pour :

Ancienne école de Chavanne	S. David
Sécurité routière Bande	C. Pierard
Salle Saint-Pierre	S. David

02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.

Création d'une maison rurale à Nassogne (comprenant la réhabilitation du bâtiment Servais à Nassogne - SAR).

- 20/10/08 : DCC qui approuve le 1er projet du PCDR : Création d'une maison rurale à Nassogne -Auteur de projet Mr Serge David:
- 06/10/2009 : Accord du DR sur avant projet
- 17/12/09 : Dossier d'exécution au conseil reprenant les phases 1 et 2 :

	Part C.G.T.	Part S.A.R.	Part Communale	Part D.R.
Travaux	140.526,39	485.132,27	283.705,99	994.297,56
Honoraires auteur de projet			21.280,45	85.121,81
Honoraires techniques spéciales			12.619,94	50.479,78
Honoraires coordination			742,50	2.970
Montant total HTVA	140.526,39	485.132,27	318.348,89	1.132.869,15
TVA(21 %)	29.510,54	101.877,78	66.853,27	237.902,52
Montant total général	170.036,93	587.010,05	385.202,15	1.370.771,68

=2.513.020,81 TTC

- 17/02/2010 : Accord du DR part 1.370.771,68
 26/02/2010 : Accord SAR part 485.132,27
 Mise en adjudication
 26/04/2010 : approbation de l'attribution à SA Thomas et Piron au montant de 2.016.026 TVAC
 28/06/2010 : Accord du DR sur attribution (1.214.834,46 €)
 03/09/2010 : Accord du SAR sur attribution (534.216 €)
 18/10/2010 : ordre de commencer les travaux



Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

Auteur de projet : Mr F. Bonmariage - SPRL Etudes Techniques

- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux

Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant projet au montant de la convention

- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots

Lotissement communal - rue Sausset à Bande :

- 02/09/08 : exécution du permis de lotir à la SPRL Rossignol
- 23/12/09 : envoi du dossier de demande de permis de lotir au département aménagement du territoire et urbanisme. La demande comporte 16 lots constructibles.
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet réalisation des placettes
- 12/07/2010 : ouverture des offres
- Dossier en attente de prises de décision par les responsables communaux

Année 2010 : Réaménagement de la rue Grand Pré à Forrières : égouttage-aménagement voirie et éclairage public

Auteur de projet : Lacasse Monfort

- 27/05/2011 : dossier exécution conseil communal : 200.332 € TVAC
- 12/09/2011 : Permis urbanisme accordé
- 14/09/2011 : envoi dossier pouvoir subsidiant
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan triennal 2012 auprès du SPW
- 16/04/2012 : ouverture des offres
- 12/09/2012 : promesse ferme de subside au montant de 67.000 €
- 24/09/2012 : attribution à TRTC Bonfond au montant de 185.448,04 TVAC
- 08/10/2012 : ordre de commencer à la date du 14/01/2013

Année 2011-2012 : construction nouvel entrepôt communal à Nassogne

Montant HTVA : 439.157

- 30/04/2009 : DCC auteur de projet
- 15/06/2009 : Attribution à P. Remacle
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan Triennal 2012 auprès du SPW
- 26/01/2012 : Dossier d'exécution au conseil communal - montant de 335.886 TVAC
- 14/05/2012 : ouverture des offres
- 03/07/2012 : attribution à Picard SA au montant de 296.118 TVAC
- 24/09/2012 : promesse de subside plafonnée à 186.550 €
- 19/11/2012 : ordre de commencer les travaux

Amélioration des voiries agricoles 2010 :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet
- 26/07/2010 : attribution du marché à Christine Piérard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant
- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €

- 30/07/2012 : ouverture des offres
- 18/09/2012 : attribution à Halloy au montant de 206.256 € TVAC
- Dossier transmis au pouvoir subsidiant pour promesse ferme de subside
- 29/01/2013 : promesse ferme de subside
- 04/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise HALLOY



Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2011

- 14/06/2010 : DCC marché service auteur de projet
- 26/07/2010 : attribution à Christine Pierard
- 29/10/2010 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 19/11/2010 : accord du SPW sur formulaire
- 10/03/2011 : DCC dossier exécution : 373.489 TVAC
- 08/08/2011 : attribution à ELB Liégeois au montant de 307.586 € HTVA
- 05/03/2012 : ordre de commencer les travaux

Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2012

- 01/12/2011 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 09/12/2011 : accord du SPW sur formulaire
- 15/12/2011 : DCC dossier exécution : 587.795€ TVAC
- 18/06/2012 : promesse de subside plafonné à 106.255 € (dossier scindé pour raison budgétaire)
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 24/12/2012 : Attribution à l'entreprise SOCOGETRA au montant de 587.795,98 € TVAC
- 25/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise SOCOGETRA

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC approuvant les conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet

Aire multisports Forrières

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC approuvant les conditions et le mode de passation au montant de 263.592,45 € TTC
- Envoi du dossier au pouvoir subsidiant.
- 19/12/2011 : Introduction de la demande de permis d'urbanisme
- 28/06/2012 : obtention du permis de bâtir
- 12/07/2012 : Envoi dossier complet au pouvoir subsidiant.

Aire multisports Nassogne

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 28/10/2010 : DCC approbation du dossier d'exécution au montant de 165.541,31 €
- Envoi de ce dossier au pouvoir subsidiant
- 18/11/2010 : introduction de la demande de permis d'urbanisme
- 30/11/2010 : Accusé de réception de l'urbanisme : dossier complet
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside à 130.360 €
- 06/08/2012 : ouverture des offres
- 08/10/2012 : attribution à Lux Green au montant de 185.429,48 € TVAC
- 03/12/2012 : ordre de commencer les travaux

Extension des infrastructures du RSC Nassogne

- 11/02/2000 : attribution marché de service à Serge David
- 31/01/01 : accord du collège sur avant projet moyennant quelques observations.
- Dossier mis en veilleuse
- 10/12/08 : demande du comité du RSC Nassogne pour relancer l'extension ;
- 14/09/09 : le collège émet quelques remarques sur l'avant projet proposé
- Estimation au montant de 267.624 € Htva
- 21/04/2010 : Convention pour les techniques spéciales : SPRL Etudes techniques
- 23/06/2010 : Permis d'urbanisme
- 27/05/2011 : Dossier exécution au conseil communal - montant estimatif : 543.897 € TVAC
- Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside au montant de 308.400 €
- 20/08/2012 : ouverture des offres
- 1/10/2012 : attribution à l'entreprise Jonkeau au montant de 597.570 € TVAC
- 4/12/2012 : notification, demande de cautionnement et ordre de commencer le 7/01/2013

**Projet du Gal : Mise en œuvre du réseau de voies lentes -**

- 29/10/2010 : DCC Pays de Famenne ASBL : Mise en œuvre du réseau de voies lentes - étude - intervention financière - convention et octroi d'une avance de fonds. (Maillage de



voies vertes sur l'ensemble des communes (Rochefort-Marche-Nassogne-Hotton-Durbuy et Somme-Leuze)

- Financement du projet comme suit :
- 387.808,15 € - fonds européen
- 484.760,19 € - Région Wallonne
- 96.952,04 € à charge de l'Asbl. (intervention des communes)
- 13/12/2010 : approbation de la tutelle

L'ASBL Pays de Famenne est désignée comme pouvoir adjudicataire dans ce dossier tribution à Lobet : 163.446,28 TVAC.

- 19/09//2011 : Ordre de commencer les travaux

Aménagement d'un espace de convivialité et BBC à Forrières - lieu dit « Le Ronchi »

- Budget prévu : 35.000 € TVAC

Création d'ossuaires dans les cimetières de l'entité

- Budget prévu : 25.000 € TVAC

Projet sport de rue : aménagement d'une aire multisports à Chavanne - Harsin :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation JM Lacasse comme auteur de projet

Aménagement d'une aire forestière d'accueil du public au lieu dit « Le ronchi »

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 15/10/2012 : désignation du DST comme auteur de projet

Création d'un parcours sportif à Nassogne :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation DST comme auteur de projet

Chapitre 3 : Travaux projetés

Aménagements Sécurité Routière

- 08/07/2010 : DCC auteur de projet pour 2 lots de sécurité routière

Lot 1 : création d'une piste cyclable le long de la route de Bastogne à Harsin

- 06/12/02010 : attribution du marché à STP - Arlon

Lot 2 : aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant projet

Travaux Economie Energie

Subsides - UREBA - Investissement Economiseurs Energie :

7/11/08 : Différents dossiers introduits :

1. Presbytère Nassogne - Châssis et isolation grenier : 27.068 € TTC- non retenu dans le cadre de la circulaire efficacité énergétique 2008/02
2. CPAS Forrières : Châssis et isolation : 53.204 € TTC -
3. CPAS Forrières : Chauffage : 52.500 € TTC

Performance énergétique : bâtiment du Centre Public d'Action Sociale :

Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;

Dossier chauffage en cours



Eclairage public :

Eclairage public :

Démontage d'un luminaire sur la façade sis rue de Lahaut, 3 à NASSOGNE pour un montant de 108,83 €

Ajout d'un foyer d'éclairage à proximité du n° 45 de la Rue de la Chavée à FORRIERES au montant de 412,53 €

Ajout d'un foyer d'éclairage à proximité des n° 9 et 11 de la Rue de Harsin à AMBLY au montant de 77,37 €

Extension du réseau électriques et nouveaux raccordements :

Rue du Château du bois, 2 à NASSOGNE pour un montant de 4.104,32 €

Route Nationale 4, 41 à BANDE pour un montant de 19.284,98 €

Chemin du bois de Grune, 36 à GRUNE pour un montant de 13.662,11 €

Placement et remplacement des coffrets « pompiers » dans le village de GRUNE pour un montant de 5.447,31 €

Lotissements : Nassogne - rue des Clusères

Dossier en suspend - nécessité d'un schéma de structure

Extension de la Maison de Village de Forrières

- 11/03/09 : DCC csch auteur de projet
- 15/06/09 : Attribution à Serge David - Dossier en cours d'élaboration

Aménagement d'un espace de convivialité et BBC à Lesterny - lieu dit « Le Ronchi »

Budget prévu : 35.000 € TVAC

Création de cheminements piétons à Forrières

Restauration de la façade du Centre Public d'action Social de Forrières

Estimation : 25.000,00 €

Salle du football de Forrières : isolation et remplacement des châssis.

Estimation : 30.000,00 €

Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés

Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne

- Ajout d'un foyer d'éclairage public au tournant de la Rue Haute Tahée et de la Rue Basse Tahée à BANDE au montant de 77,37 €
- Ajout d'un foyer d'éclairage public Rue de la Sentinelle à GRUNE au montant de 1.651,71€
- Remplacement d'un foyer d'éclairage public (Foyer NABP 36W) cassé suite à une tempête à HARSIN au montant de 97,33 €
- Déplacement des câbles suite aux travaux de la maison rurale à Nassogne au montant de 1297,06 €

Création d'un passage piéton N889 à Nassogne place communale, face au centre culturel

Travaux réalisés par le SPW.

Travaux réalisés par les services communaux :

Travaux réalisés pour la distribution d'eau

Travaux réalisés pour la distribution d'eau

1. Changer 47 compteurs défectueux

Matériaux : 1.826,89 €

2. Changer 39 compteurs gelés

Matériaux : 1.515,93 €

3. Supprimer 5 raccordements d'eau

4. 32 nouveaux raccordements d'eau

5 Changer 22 raccordements en plomb

Matériaux 4.494,60€

6. Placer 200 mètres de conduite rue de Laveu à Grune côté gauche allant vers Grune

Matériaux 2.326,13€

7. Remplacer 70 mètres de conduite rue Grand Pré à Forrières

Matériaux 4.831,78 €

8. Nouveau puits à Grune :

- tranchée pour raccordement électrique au réservoir de Grune
- tranchée pour Chambre U.V.
- maçonnerie de la Chambre de la lampe U.V.
- montage des pièces pour lampe U.V. + placer lampe U.V. + raccordement de l'U.V.
- mettre l'électricité dans la chambre de l'U.V. + réservoir + filtre
- forage + tests du nouveau puits à Grune

9. Nouveau puits à Bande :

- trancher pour raccordement électrique ou puits à Bande

Travaux réalisés par les ouvriers communaux

1. Peinture école maternelle Nassogne : matériaux : ± 500 €
2. Peinture lavoir Forrières : matériaux : 500 € ;
3. Pose de pavés autobloquant école Chavanne : 1.000 €
4. Fabrication d'une cloison gyproc local de pêche : 400 €
5. Isolation contre l'humidité avec pose cloison et plafonnage de l'église de Chavanne : 2.000 €
6. Mise en service des cybers classes dans différentes écoles : 2.000 €
7. Traitement du parquet au Laid Trou : 400 €
8. Réparation des voiries : tarmac ou compomac : 9.000 €
9. Pose de filets d'eau + empierrement chemin devant Hedeumont à Masbourg : 2.000 €
10. Pose de clôtures en châtaignier école Ambly et Forrières : 1.500 € ;
11. Pose de 300 m tuyaux égout à la sortie de Grune : 2.400 €
12. Empierrement de divers accotements : 1.000 €
13. Empierrement en forêt : 4.000 €
14. Rejointoyage mur cimetière de Bande - Nassogne et Masbourg : 3.000 €
- 15 : Pose de tuyaux d'égout rue des Ecoles à Chavanne : 1.500 €
16. Bétonner la dalle du pavillon des traqueurs + BBQ tennis : 1.500 €
17. Pose d'un palissage côté riverain pour la maison rurale : 1.000 €
18. Pose de pavés autobloquant au parking du monument à Bande : 2.000 €
19. Fabrication de meubles pour écoles : 2.000 €
20. Rénovation chapelle de Forrières : 1.000 €
21. Peinture logements sociaux Masbourg : 500 €
22. Pose de tuyaux béton Ø50 à la maison rose à Charneux : 600 €
23. Peinture classes école Grune : 700 €
24. Peinture châssis école Chavanne : 400 €
25. Peinture châssis maison de village de Masbourg : 400 €
- 26 Cloison isolation humidité école maternelle Nassogne : 1.500 €
27. Pose de filets d'eau Mormont et Nassogne : 2.500 €
28. Fabrication et pose d'une passerelle métallique sur la Masblette : 1.000 €
- 29 Terrasse en autobloquant à la maison de village de Charneux : 3.000 €
- 30 Entrée de garage autobloquants - bibliothèque Nassogne : 500 €





Travaux annuels :

Travaux de remise en état des plaines de jeux
 Entretien de fossés.
 Entretien des circuits de promenade + panneaux.
 Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
 Panneaux zones de préventions prises d'eau
 Marquage de sécurité routière.
 Entretien des bâtiments communaux.
 Réfection de nids de poules.
 Placement de filets d'eau.



Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

Travaux pour la distribution d'eau :

- A. Changer 60 raccordements en plomb dans l'entité de Nassogne
 Matériaux : 12.258 €
- B. Remplacement de la conduite principale rue du Poteau à Charneux 200 mètres. (au dessus de la N4)
 Matériaux 3.677,23 €
- C. Remplacer 200 compteurs de plus de 12 ans d'âge
 Matériaux : 8.240€
- D. remplacement de la conduite principale rue de Coumont à Nassogne 200 mètres.
 Matériaux : 8.132,04 €
- E. Prolonger la conduite rue Haie Madame à Lesterny de 400 mètres + 4 raccordements « traverser de route »
 Matériaux : 5.596,53 €
- F. Puits de Grune et Bande + traitement : travaux d'aménagement



Travaux pour le service travaux et service voirie :

- Rénovation de la salle du football à Forrières ;
- Rénovation de la salle du patronage à Forrières ;
- Rénovation des anciens puits : rue de Lahaut - rue de Coumont à Nassogne
- Rénovation de plusieurs chapelles
- Aménagement parking - place communale à Nassogne
- Aménagement au pied du chêne centenaire et de place communale
- Remplacement de l'installation électrique à Bande - monument
- Création passerelle entre Lesterny et Masbourg sur un chemin de promenade
- Sécurisation des ateliers communaux : anti vol
- Placement de 10 panneaux didactiques (en collaboration avec DNF) - Projet SPW
- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES

Divers :

- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly
- Aménagement du sentier entre la rue du Chapitre et la Collégiale de Nassogne





F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.



Date de l'acte	Type d'acte	Par/à	Lieu	Superficie	Montant
26/04/2012	Bail emphytéotique	La Famennoise	Harsin, route de Bastogne, lot n°1 lot n°2 lot n°3 lot n°4	9,73 ares 10,96 ares 12,14 ares 6,84 ares	0,00 €
30/10/2012	Vente	Micha 5580 Jemelle	Harsin, rue du Poteau lot n°15	14,72 ares	26.496,00 €



*Maïs t'es bien sûre que
lorsque le médecin m'a prescrit
une cure de fer, il parlait de
celui ci?!?*



OUI! CONTINUE!
*On ne badine
pas avec sa
santé!*



G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1^{er} octobre 2012.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
AMBL Y	26 (- 1)	61 (+ 5)
FORRIERES	35 (+ 1)	63 (+ 2)
HARSIN	26 (+ 1)	31 (+ 1)
LESTERNY	14 (- 5)	12 (- 2)
Ecole de la Wamme		
BANDE	29 (+ 3)	59 (- 5)
GRUNE	23 (+ 1)	45 (+ 6)
NASSOGNE	35 (+ 13)	42 (- 4)

Soit un total général de **501** élèves contre **485** en 2011 (+ 16).



Liste des emplois selon les dépêches ministérielles des 27 février 2013 accordant les subventions - traitements pour l'année scolaire 2012 - 2013.

- 2 emplois de directeur d'école
- 16 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe
- 72 périodes d'instituteur primaire-maître d'adaptation
- 14 périodes de maître de langue moderne (angl.)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 22 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 24 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 8 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 23 périodes de psychomotricité
- 12 emplois complets d'institutrice maternelle

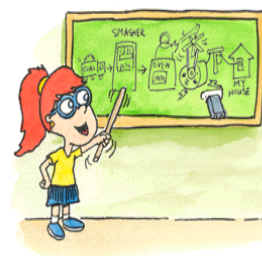
Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 8 périodes d'instituteur primaire-maître d'adaptation
- 4 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 2 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion orthodoxe données par un maître spécial

EN MOINS :

- 1 emploi d'instituteur primaire
- 2 périodes de maître d'éducation physique
- 4 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 1 période de psychomotricité





H. BIBLIOTHEQUE

Nombre de prêts.

PRETS 2012	<i>En fiction</i>	<i>En documentaire</i>	TOTAUX
<i>Jeunesse</i>	20.840	7.702	28 542
<i>Adultes</i>	4.165	1.013	5 178
<i>Collectifs non-payants</i>	6.999	1.360	8 359
			42 079

Un total de 42.079 prêts, (contre 40.439 en 2011), soit **UNE AUGMENTATION DE 4,06%** par rapport à 2011.

D'où 5.178 prêts X 0,25 = 1.294,50 €
 + Amendes : 16,00 €
 + Vente de livres : 14,00 €

SOIT UN TOTAL DE 1.324,50 €

IMPORTANT : Au vu des nouvelles réglementations à propos des « droits d'auteur », il serait bien de ne plus compter les prolongations chez les enfants et les collectivités (qui d'ailleurs ne payent pas), donc :

40% de prolongations → reste dès lors :

PRETS 2012	<i>En fiction</i>	<i>En documentaire</i>	TOTAUX
<i>Jeunesse</i>	12.504	4.622	17.126
<i>Adultes</i>	4.165	1.013	5.178
<i>Collectifs non-payants</i>	4.200	816	5.016
			27.320

Ces chiffres seront ceux communiqués à la Communauté Française (ceci permettant de payer peut-être un peu moins de droits d'auteurs).

Remarques :

- Prêts de NASSOGNE vers d'autres bibliothèques (« Prêt Inter ») : **1 894** ouvrages prêtés !!
- Prêts d'autres bibliothèques vers NASSOGNE : **4.009** ouvrages reçus

Nombre de lecteurs

Lectorat :

1.219 lecteurs pour l'année 2012 (augmentation de 34 lecteurs, soit + **2,87 %**), répartis comme suit :
 709 enfants (+ 21) et 410 adultes (+ 12)
 72 lecteurs « collectifs non payants » (c'est-à-dire : classe, plaines de vacances, associations ...) (+ 1)
 28 lecteurs en « PI » (c'est-à-dire : bibliothèques du réseau)



Visites écoles :

Les classes viennent désormais de manière régulière :

- Ecole Libre Nassogne : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Libre Nassogne : « 3 - 4 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « 5 - 6 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « Maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- ***Ecole Communale Forrières : « 5-6 primaires » : une fois par mois***
- Ecole Communale Forrières : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 4 - 5 - 6 primaires » : une fois par mois
- ***Ecole Communale Nassogne : « maternelles » : une fois par mois***
- Ecole Communale Ambly : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 5 - 6 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 4 - 5 - 6 » primaires » : une fois par mois
- ***Ecole Communale Lesterny : « maternelles » : une fois par mois***
- Ecole Communale Lesterny : « primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Bande : « maternelles » : une fois par mois
- ***Ecole Communale Grune : « maternelles » : une fois par mois***
- Ecole Communale Grune : « 1-2 primaires » : une fois tous les deux mois
- Ecole Communauté Française Forrières : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communauté Française Forrières : « 4 - 5 - 6 primaires » : une fois par mois



Les classes notées en gras et italique sont celles soit nouvellement accueillies soit venues plus régulièrement !!

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour des prêts plus occasionnels et/ou des projets (Prix Versele, Rallye lecture, lectures multiples,...) en fonction des différents projets scolaires ou des travaux de leurs élèves !

Groupements :

Prêts de livres aux diverses associations :

- Plaines de Vacances
- Gardiennes encadrées
- Garderies d'écoles
- Centre Culturel
- Cercle Historique



- Crèche « Les Bisounours »
- MIC ADOS
- Educateur de rue
- Office Communal du Tourisme
- Diverses classes du réseau et même hors commune
- Maison des Aînés
- Conteuse(s)
- Homes : Tenneville et Laroche

Les périodiques.

En abonnement (chez le libraire) :

- | | |
|-------------|-------------------------|
| - Ambiance | - Point de Vue |
| - Géo | - Psychologies |
| - Historia | - Le Vif l'Express |
| - Top Santé | - Mon Jardin, ma maison |
| - Nest | - Sciences Humaines |

+ 5 revues « Jeunesse : « Sciences et Vie Junior », « Wapiti » et « Virgule », « Le Petit Léonard », « Géo Ado ».

+ 10 revues gratuites

Les journaux

Abonnement à « L'Avenir du Luxembourg »

+ 2 journaux en ligne via le service INTERNET

Les animations :

1. Participation au Prix « *Bernard Versele* » ; en collaboration avec la Ligue des Familles.
2. Présentation du Prix « *Farniente* » pour les adolescents !
3. Participation à la campagne « *Je Lis dans ma Commune* » : sur le thème du « *La musique des mots* » : 4 actions distinctes furent proposées aux lecteurs de la bibliothèque (→ avec cette fois l'attribution du « **Prix Coup de Cœur** » de la Loterie Nationale pour le projet en langue des signes !!) !
4. Animations de type pédagogiques et ludiques avec les classes qui viennent toutes les semaines, tous les 15 jours ... ou de manière occasionnelle !
5. Dépôts de livres à domicile : 2 dépôts actuellement (Lesterny, Harsin). + un dépôt régulier au niveau de la crèche « **Les Bisounours** ».
6. Rédaction de textes de promotion ou de sensibilisation à la lecture dans la revue « *Quoi d'Neuf ?* » du Centre Culturel.
7. Préparation pour les classes demandeuses de livres en multiples exemplaires : **lecture suivie** ; ainsi que de « *Rallyes* ».
8. Expositions de livres durant l'année sur des thèmes de festivités et/ou d'activités diverses.
9. Cercle Littéraire tous les deuxièmes mardis de chaque mois.
10. Partenariat avec le Centre Culturel de Nassogne, dans le cadre de la « *Journée Place aux Enfants* » : cette année pas d'accueil au niveau de la bibliothèque ... mais des déplacements d'enfants durant la journée !!!



11. Participation au projet « *Prix Chronos* » (prix littéraire intergénérationnel), lancé par la bibliothèque provinciale ; qui fut à nouveau l'occasion d'un partenariat avec les « *Maison des Aînés* » de l'entité : Cette année scolaire 2012-2013, 36 enfants (8-12 ans) et 29 aîné(e)s participent à cette action encore agrandie : écritures épistolaires, rencontres mensuelles sous forme de 4 ateliers différents et prochainement présentation d'un spectacle avec le Centre Culturel !! Une clôture sous forme d'exposition est prévue fin d'année scolaire !!
12. **Stage d'été** pour les 8-12 ans « *Contes à la carte* » : 6 jeunes présents qui ont par ailleurs présentés leur création lors du dernier marché du Terroir !
13. Participation à la campagne « *Lire dans les parcs* » : présence de la bibliothèque lors de trois des marchés du terroir organisés par l'Office Communal du Tourisme par le biais de jeux littéraires et de lectures variées !
14. Participation à la préparation de la future exposition du Centre Culturel « *Ethni'color* ».
15. Après-midi « *Jeux de société* » durant le congé de Toussaint : une trentaine de participants !
16. Lancement du nouveau projet « *Les Histoires du Tapis* » en collaboration avec le CPAS de Nassogne : première séance le samedi 22 décembre avec 28 participants.
17. Participation au projet provincial « *Rose ou bleu, seulement si je veux !* » : exposition interactive sur la différence filles et garçons → accueil particulier pour les classes et accueil « tout-public » !
18. Collaboration au prix du second roman « *Prix Horizon* » lancé par Messieurs André Bouchat et Armel Job dont la clôture se fit en mai 2012 → création d'un comité de lecture interne à la bibliothèque !!



Les horaires :

Depuis 2006, les horaires sont inchangés ! Simple, déduction faite, en regardant le nombre de classes fréquentant la bibliothèque, on constate que très souvent la bibliothèque ouvre ses portes en dehors des heures d'ouverture : le mercredi matin, le jeudi matin, le vendredi matin, le vendredi après-midi voire !!

En vue du futur déménagement dans la nouvelle bibliothèque et pour seconder la bibliothécaire pour toutes les animations, une deuxième bibliothécaire à temps plein a été engagée pour l'année scolaire. Le recrutement d'une bibliothécaire à temps plein est prévu courant 2013.





I. CULTTE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2011, approuvés par le Collège provincial, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni/Mali	Intervention communale
AMBLY	25.055,76 €	14.127,13 €	10.928,63 €	2.452,28
BANDE	30.937,33 €	21.964,23 €	8.973,10 €	16.943,90
CHARNEUX	22.715,18 €	19.361,17 €	3.354,01 €	14.041,22
FORRIERES	21.333,68 €	27.238,84 €	-5.905,16 €	10.024,88
GRUNE	32.217,29 €	32.601,58 €	-384,29 €	13.914,54
LESTERNY	22.685,91 €	14.326,04 €	8.359,87 €	7.913,97
MASBOURG	16.684,68 €	3.778,75 €	12.905,93 €	0,00
NASSOGNE	37.194,46 €	24.723,69 €	12.470,77 €	15.633,93
TOTAUX :	208.824,29 €	158.121,43 €	50.702,86 €	80.924,72 €

J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2011, approuvé par le Conseil communal le 1^{er} juin 2012, comportait :

	<u>ORDINAIRE</u>	<u>EXTRAORDINAIRE</u>
Droits constatés	1.453.139,07 €	4.115,17 €
Irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	1.453.139,07 €	4.115,17 €
	-	-
Engagements	1.388.802,54 €	4.115,17 €
Résultat budgétaire	64.336,53 €	0,00 €
Droits constatés	1.388.802,54 €	4.115,17 €
Irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	1.453.139,07 €	4.115,17 €
	-	-
Imputations	1.383.946,83 €	4.115,17 €
Résultat comptable	69.192,24 €	0,00 €
Tableau T3	1.453.139,07 €	4.115,17 €

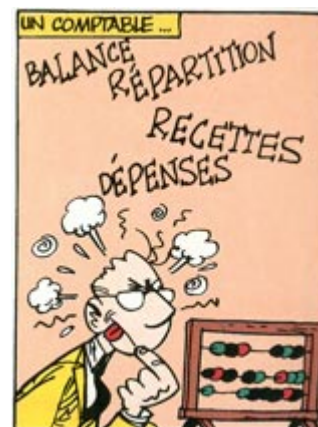
Le compte de résultats :

Le compte de résultats pour 2011 présente un mali de 55.726,33 € et un boni exceptionnel de 8.508,03 €.

Le résultat de l'exercice est donc un mali de 47.218,30 €.

Le bilan : Actif = Passif = 333.394,08 €





K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 26 avril 2012, pour l'exercice 2011 comportait :

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	8.339.872,40 €	4.287.668,73 €
Non-valeurs	39.701,22 €	2198,93
Droits constatés nets	8.300.171,18 €	4.285.469,80 €
Engagements	7.301.174,87 €	5.771.395,72 €
Résultat budgétaire	998.996,31 €	-1.485.925,92 €
Droits constatés	8.339.872,40 €	4.287.668,73 €
Non-valeurs	39.701,22 €	2198,93
Droits constatés nets	8.300.171,18 €	4.285.469,80 €
Imputations	7.189.043,18 €	2.758.258,41 €
Résultat comptable	1.111.128,00 €	1.527.211,39 €
Engagements	7.301.174,87 €	5.771.395,72 €
Imputations	7.189.043,18 €	2.758.258,41 €
Tableau T3	112.131,69 €	3.013.137,31 €

Le compte de résultats :

Le compte de résultats pour 2011 présente un boni de 379.209,78 €.

Le bilan :

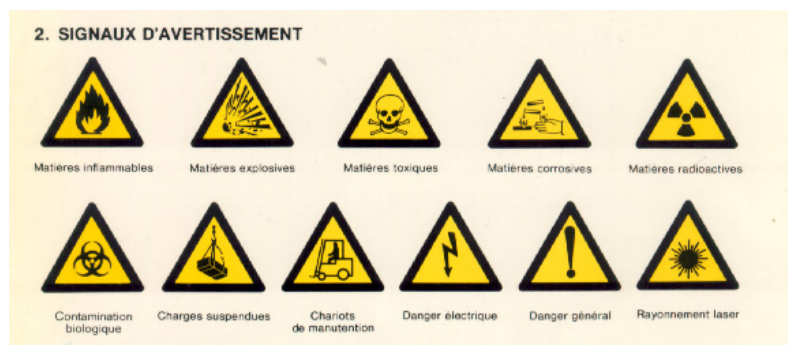
Actif = Passif = 66.871.054,92 €



L. HYGIENE.

RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDÉS EN 2012

- classe 1 : 0
- classe 2 : 2
- classe 3 : 23



M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)

Journelement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSSAPL
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)

- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite
- Suivi des dossiers AWIPH (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;
- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

Un fonctionnaire sur deux ne sera pas remplacé



Evolution en 2012.

- Au 01/01/2012, Madame DUCHAMPS Monique, Maître spécial de religion catholique dans les écoles communales fondamentales de la LHOMME et de la WAMME, est admise à la retraite.
 - Au 01/06/2012, Monsieur BATTER Jean-Claude, ouvrier
 - Au 01/09/2012, entrée en service de DUMONT Amélie, bibliothécaire contractuelle D4 (contrat de 10 mois).
- En décembre 2012, la Commune employait 46 hommes (=) et 103 femmes (+ 5), soit un total de 149 agents dont 90 (+ 7) sont rémunérés directement par la Commune et 59 (- 2) par la Communauté française.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2011.

N. DIVERS

URBANISME.

Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique,



certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...

- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.A.T.L.P à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.A.T.L.P à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne) ;
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;
- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions mensuelles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;

Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.



Statistique annuelle arrêtée au 31/12/2012

- certificats n° 1 : 11
- certificats n° 2 : 0

RELEVÉ DES PERMIS DE LOTIR (D'URBANISATION) ACCORDES EN 2012

- permis de lotir (permis d'urbanisation) : 1
- modification de permis de lotir : 1

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES EN 2012

- 18 permis délivrés pour des constructions de nouvelles habitations
- 19 permis délivrés pour des constructions diverses
- 31 permis délivrés pour des transformations d'habitations
- 5 permis délivrés pour des transformations de constructions diverses
- 7 permis délivrés pour des démolitions
- 170 renseignements urbanistiques pour notaires.



Service logement

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'article 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).



Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'article 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire, ...]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

LE MAL-LOGEMENT



PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008.

Le Proxibus a parcouru :

KM parcourus	2009	2010	2011	2012
Janvier	3.099	2.662	3.788	3.203
Février	2.802	2.523	3.468	3.001
Mars	3.428	3.310	3.584	3.277
Avril	2.616	2.741	2.713	2.869
Mai	3.614	2.948	3.678	3.331
Juin	3.213	3.564	3.788	2.787
Juillet	2.544	2.382	3.468	2.965
Août	3.011	2.909	3.584	2.613
Septembre	3.368	2.560	2.713	2.689
Octobre	3.591	3.478	3.678	4.178
Novembre	3.042	3.092	3.788	3.206
Décembre	3.242	2.642	3.468	2.822
TOTAL	37.570	34.811	41.718	36.941
Moyenne/mois :	2.900,92	3.375,83	3.476,50	3.078,42



Le Proxibus a transporté uniquement sur des circuits TEC (hors transports scolaires et autres manifestations/animations) : 3.001 personnes en 2009 (moyenne : 59,44 pers./semaine), 3.541 personnes en 2010 (moyenne : 68,10 pers./semaine et hors neige : 72,30 pers./semaine), 4.203 personnes en 2011 (+ 18,70 %) (moyenne : 77,83 pers./semaine) et 4.511 en 2012 (+7,33 %) (moyenne : 86,75 pers./semaine).
Un total de 15.386 personnes depuis sa mise en service !

Il a généré des recettes (ristournées intégralement au TEC) de l'ordre de 2.346,14 € en 2009, de 2.366,55 € en 2010, de 2.629,01 € en 2011 et 2.8162,16 € en 2012 (+8,87 % par rapport à 2011).

Pour les transports occasionnels, le Proxibus a été utilisé à plus de 120 reprises pour les écoles, et 30 fois pour d'autres manifestations (commune, CPAS, CCCA, Centre culturel, bals, ...)



ALE DE NASSOGNE.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2012

1. NOMBRE D'UTILISATEURS :

Personnes privées : 42 (+ 5 par rapport à 2011)

Associations : 2 (- 2)

Etablissements d'enseignement : 1 (=)

Autorités locales : 2 (=)

Total : 44 (+ 3 par rapport à 2011)

2. NOMBRE D'UTILISATEURS PAR TYPES D'ACTIVITES :

Entretien du jardin (tonte de pelouses, taille de haies, bêchage,...) : 37 (+7)

Garde d'enfants : 1 (=)

Aide administrative : 1 (=)

Accompagnement de personnes : 1

Petits travaux de bricolage et réparations du domicile : 5 (-3)



3. NOMBRE D'HEURES DE PRESTATIONS :

Pour l'année : **5.216 (+ 53 heures par rapport à 2011)**

Nombre d'heures en moyenne par mois : 434

Nombre d'heures en moyenne par utilisateur par mois : 9

Nombre d'heures en moyenne par travailleur ALE par mois : 20

Nombre d'heures de garderies dans les écoles communales : 645 (+ 107)

Nombre d'heures de travail pour l'entretien des villages : 468 (+ 113).

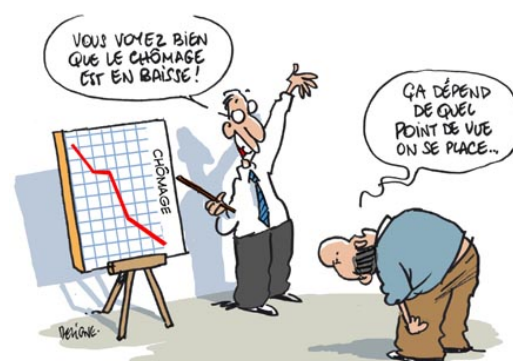


4. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT TRAVAILLE EN ALE PENDANT L'ANNEE :

Hommes : 11

Femmes : 10 Total : 21 (- 1 par rapport à 2011)

*(2 travailleurs en garderie dans les écoles communales)
(3 travailleurs pour l'entretien des villages)*



5. NOMBRE DE CHOMEURS INSCRITS :

Volontaires (code J) : Hommes : 24 RIS : Hommes : 8
Femmes : 32 Femmes : 5

Non-volontaires (code K) : Hommes : 10 Externes : Hommes : 3
Femmes : 12 Femmes : 3

Total général : 95 (+ 7 par rapport à 2011)

6. NOMBRE DE CHEQUES NON-NOMINATIFS VENDUS EN 2012 :

1200 chèques (+ 79 par rapport à 2011)

7. SOMME TOTALE DISTRIBUEE AUX CHOMEURS :

Prestations de travail : 21.385,60 EUR (4,10 x 5216 heures)

8. AIDE A LA FORMATION DES CHOMEURS :

Dépenses totales : 720,00 EUR

1. Formation FORCA permis de conduire théorique (18 participants)

9. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT RETROUVE DU TRAVAIL EN 2012 :

Hommes : 2
Femmes : 3

Total : 5 chômeurs (sur base des informations que les chômeurs nous donnent)

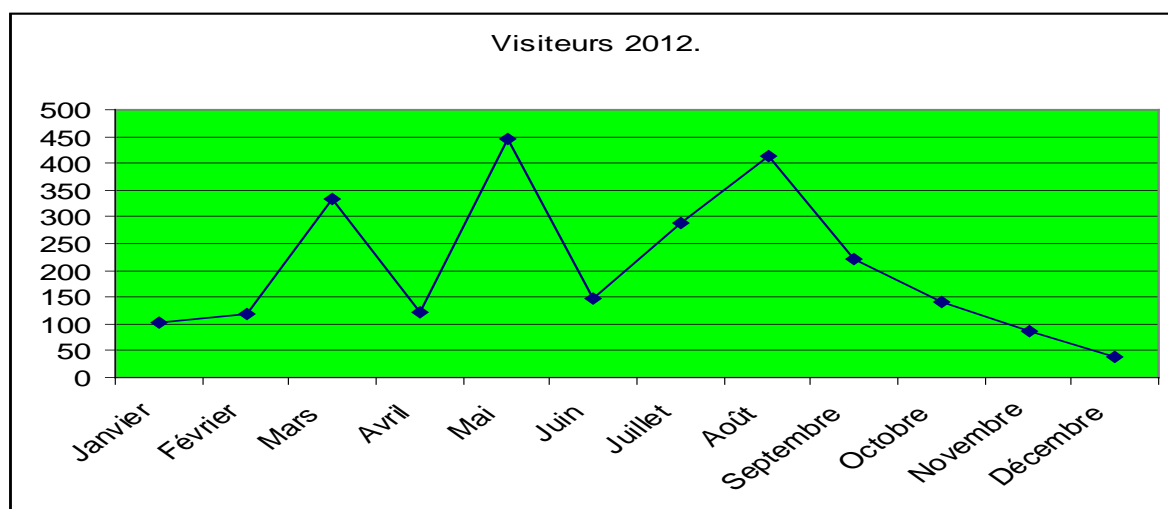
Surendettement
« De plus en plus de ménages en faillite »





MAISON DU TOURISME DU PAYS DE MARCHE & NASSOGNE

← **ACCUEIL**



L'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne a accueilli près de 2500 visiteurs en 2012 ce qui est sensiblement identique à l'année précédente.

Le pic de fréquentation du mois de mars est lié à l'inauguration du circuit « Arrêt Vert » et celui du mois de mai à la présence de l'OCT à Ixelles pour la promotion de ce même circuit.



Mois de juillet moyen mais en raison des conditions climatiques favorables en août, fréquentation du bureau d'accueil supérieure à 2011.

Au total, 537 cartes IGN de Nassogne ont été vendues en 2012.

L'information principale demandée concerne toujours les promenades pédestres balisées.

Comme de coutume, des étudiants ont été engagés par l'Administration communale afin d'assurer les permanences journalières durant les mois de juillet et août. Durant cette période, le bureau d'accueil est ouvert 7 jours sur 7.



« MARTCHÎ D'EMON NOS ÔTES »



Toujours autant de succès pour les « **Martchî d'èmon nos Ôtes** » ! Le public est toujours aussi nombreux et s'est vraiment attaché à cet évènement qui fait désormais partie des rendez-vous immanquables de l'été !

Cette 5^{ème} édition a vu naître une collaboration avec la Bibliothèque Communale dans le cadre de l'action « Lire dans les Parcs ».

Entre les odeurs de gaufres chaudes, de quiches et autres produits de bouche ... aux abords des artisans dans le cadre magnifique du « Jardin des Ecoles », une quinzaine d'enfants ont pu découvrir des histoires originales et surprenantes.

Opération reconduite en 2013 !

Inauguration du circuit « Arrêt Vert - de la Famenne à l'Ardenne »



Concept d'un circuit dit « Arrêt Vert » : vous faites le voyage en train ou bus vers le point de départ puis, vous faites la promenade à travers un environnement verdoyant.

Au bout de la promenade, vous reprenez les transports en commun pour rentrer chez vous !

Le dimanche 25 mars, l'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne ainsi que « TrainTramBus » alias TTB ont inauguré un tout nouveau circuit pédestre balisé de 12.5 km.

Ce circuit prend son départ en gare de Jemelle pour se diriger vers Ambly via Baulet pour prendre la direction d'Hargimont et terminer son parcours en gare de Marloie

Ce circuit a été balisé et agrémenté de 3 panneaux thématiques Fr/Nl. Les amateurs de longues distances sont également concernés par ce projet qui propose une variante longue les amenant dans le village de Nassogne. Ce circuit de 22 km peut également se faire sur 2 jours.

A l'occasion de l'inauguration de ce circuit, un programme d'animations attendait les quelques 700 visiteurs :

- « Marché des Saveurs » à Ambly : promotion de producteurs locaux, animation musicale, promenades en calèche et dos d'âne. Exposition de photos de Monsieur Olivier EMBISE et présence d'un stand de l'organisation « Expo. Mues de Cerfs » ;
- Expositions de photos retraçant l'évolution des gares de Jemelle et Marloie, celles-ci se tenant in situ ;
- Ouverture exceptionnelle du Musée du Rail de Jemelle ainsi que du parc du Château de Jemeppe Hargimont;
- Mise à disposition d'une navette gratuite en autorail entre les gares de Jemelle et Marloie.



L'abl « TreinTramBus » a édité à cette occasion un road-book en FR et NL.

Nous avons bénéficié d'une très bonne couverture médiatique tant en presse écrite que télévisée (TV-Lux et Télétourisme) ce qui semble confirmer l'aspect exceptionnel de cet événement !

Dans le cadre du développement du Massif Forestier « La Grande Forêt de Saint-Hubert », ce type de produit est clairement un atout.

Bel outil donc de promotion pour faire valoir notre magnifique région offrant 180 km de circuits balisés aux randonneurs

• APPEL À PROJETS : « ARCHÉOLOGIE 2014 »

Introduction d'un dossier concernant 3 projets : la Collégiale Saint-Monon de Nassogne, le Mousty de Javingle à Ambly et les « Pierres du Diable » à Forrières

L'aménagement du site des « Pierres du Diable » à Forrières a débuté en 2012 et sera terminé pour cette nouvelle saison touristique.

En effet, ce site classé est désormais accessible au grand public et se verra agrémenté d'un panneau relatant sa légende.

Nous espérons voir un ultime chantier de fouilles archéologiques sur ce site qui nous permettra de figer l'histoire de ce lieu.



Outre cet appel à projets, un petit groupe de passionnés s'est formé avec pour but :

- la création d'un mini-musée dans la Collégiale pour y exposer, sous vitres blindées et alarme, le trésor actuellement en coffre ;
- une campagne de fouilles en sous-sol de la Collégiale et de la chapelle St Monon.

L'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne s'est associé à ce projet nommé «PHOENIX».



☛ DIVERS

- Diffusion de dates des chasses occasionnant la fermeture des promenades pédestres.
- Suivi de l'état de nos circuits pédestres et VTT en collaboration avec le service « Travaux ».
- Collaboration avec le Gal RoMaNa dans le cadre des fiches-projet « Marché des Savoirs » et « Circuits thématiques ».
- Participation à l'exposition « Mues de Cerfs » organisée le week-end du 06 mai. Tenue d'un stand d'accueil.
- Invité d'honneur à Ixelles lors de l'évènement « Les Saveurs du Littoral et de l'Ardenne » organisé par Westtoer (Le Littoral) et la Fédération touristique du Luxembourg belge.

C'est sur la place du Luxembourg à Ixelles, au cœur des quartiers européens, que de nombreux stands faisaient découvrir les traditions ainsi que la gastronomie de ces deux destinations touristiques. Nous avons pu toucher environ 250 personnes sur le seul temps de midi correspondant à la pose des fonctionnaires européens. Belle opportunité pour notre petite commune !

- Collaboration avec l'asbl « La Grande Forêt de Saint-Hubert ».

OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE
12 rue de Lahaut à 6950 Nassogne
Tél. 084/22.15.58 - tourisme.nassogne@skynet.be



" Les Bisounours "

Bande, janvier 2013

M.C.A.E. - « Les Bisounours »

5, rue au-delà de l'eau

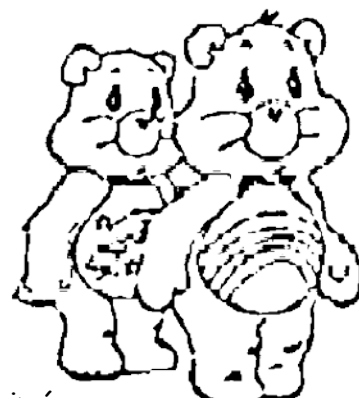
6951 Bande

Rapport d'activité : année 2012

Veillez trouver ci-joint le rapport d'activité de l'année 2012.

Durant cette année, 37 enfants ont été accueillis à la M.C.A.E., 67,50% d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les prévisions : 16 entrées dans le courant de l'année 2013.



En début d'année 2012, nous avons participé à une journée pédagogique (animée par Brigitte Plennevaux, coordinatrice à l'O.N.E.) qui prolongeait notre analyse de la charte de bienveillance à l'égard des enfants.

« Respectés dans leurs activités et dans leurs désirs, les enfants respecteront l'autre. Ecoutés et soutenus dans leurs projets, ils seront attentifs et pourront collaborer à ceux des autres.

Reconnus dans leur identité, ils se révéleront fidèles et forts dans leurs engagements, dès l'enfance, mais aussi dans l'adulte qu'ils deviendront. »

Nous avons également participé à des journées de formation sur :

- le travail avec les familles.
- l'implication des familles au sein de la crèche.

Ces formations constituent un des vecteurs essentiels de la qualité de l'accueil.

Elles nous permettent d'améliorer l'encadrement au bénéfice des enfants et de leurs parents.

En effet, nous avons ajouté un axe pédagogique dans notre projet d'accueil :

L'implication des familles au sein du milieu d'accueil :

- 1) une période d'adaptation de l'enfant avec ses parents dans le milieu d'accueil.
- 2) le carnet de vie : lien de communication entre le milieu d'accueil et les parents vice versa.
- 3) le mur des familles : panneau avec les photos de famille de chaque enfant.
- 4) une activité ponctuelle réalisée par des parents d'enfants de la crèche ex : peinture, danse, lecture,...
- 5) chaque année, l'organisation d'un après-midi festif qui réunit les enfants, leurs parents et le personnel de la crèche (fête des mères, anniversaire de la crèche,...)

Le renouvellement de l'attestation de qualité nous a été accordé ce 4 novembre 2012.

Le 11 mai 2012, nous avons fêté les mamans. Au programme : poésie et petits cadeaux donnés aux mamans, musique, ronde,... suivis d'un goûter.

Un bon moment de convivialité !

La bibliothèque communale nous accorde toujours le prêt gratuit de livres pour nos bambins. Cela enrichit notre atelier lecture.

Une collaboration existe aussi avec le Centre culturel. Le 11 mars prochain, dans le cadre du « Mois de la Petite Enfance », les Liseuses, deux comédiennes présentent « La bassine, sons d'histoires... »

Ce spectacle aura lieu à la crèche les Bisounours.

Nous faisons écho aux parents des activités, des animations réalisées avec et pour leurs enfants. (psychomotricité, cuisine, lecture, activité musicale, danse,...).

De nombreuses photos (fréquemment renouvelées) sont épinglées sur des panneaux dans le hall d'entrée de la crèche.

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Claire MOSSAY
Assistante Sociale

1. Fréquentation durant l'année 2012.

- 37 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Baptiste	23/09/2009	Bande
Célie	02/01/2010	Erneuville
Louka	14/02/2010	Tenneville
Sam	27/09/2009	Harsin
Ines	22/01/2010	Nassogne
Noë	25/01/2010	Bure
Coline	13/03/2010	Forrières
Elise	02/02/2010	Orth
Toni	17/04/2009	Grune
Elisabeth	08/09/2009	Grune
Nona	13/07/2010	Bande
Marion	01/03/2010	Bande
Valentine	24/05/2010	Bande
Eline	13/10/2009	Tenneville

Hugo	23/12/2010	Waha
Lucie	09/08/2009	Harsin
Romane	23/11/2010	Marcouray
Merlin	29/01/2011	Nassogne
Achille	10/11/2010	Nassogne
Sylvain	15/02/2011	Bande
Elise	16/06/2011	Grune
Robin	25/05/2011	Bande
Naël	29/07/2011	Grune
Mathys	03/02/2010	Forrières
Célia	21/08/2011	Forrières
Zélie	21/08/2011	Tenneville
Lylou	29/09/2011	Bande
Loë	21/10/2011	Waha
Léa	23/03/2012	Ortho
Manon	02/09/2010	Bande
Mustafa	05/10/2010	Nassogne
Augustin	03/02/2012	Charneux
Emile	16/02/2012	Grimbiémont
Manon	08/06/2012	Chéoux
Léa	10/07/2012	Nassogne
Théo	14/05/2012	Forrières
Timéo	29/03/2012	Nassogne

- 16 entrées prévues en 2013.

Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Maxime	Janvier	Harsin
Eliott	Février	Bande
Margot	Février	Lesterny
Mathéo	Février	Harsin
Nils	Mars	Nassogne
...nais. en février	Mai	Tenneville
...nais. en février	Mai	Harsin
...nais. en mars	Juin	Nassogne
...nais. en février °	Juillet ou sept.	Nassogne
...nais. en février °	Juillet.ou sept.	Nassogne
...nais. en juin	Sept.	Erneuville
...nais. en mai	Sept.	Forrières
...nais. en juillet	Sept.	Waha

... nais. en juin	Sept.	Bande
... nais. en juin	Oct.	Bande
...nais. en juillet	Oct. ou janv.	Charneux

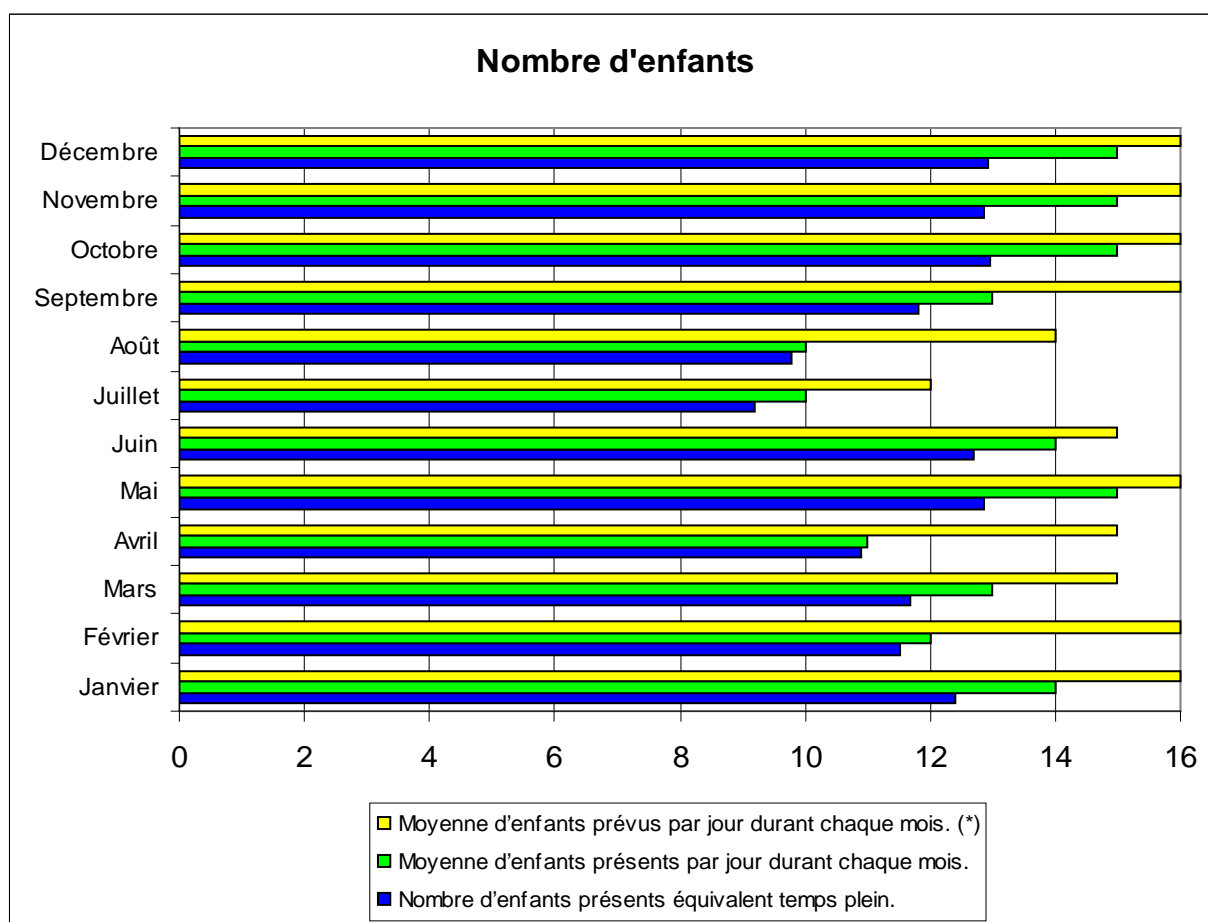
NB : 6 départs confirmés (=entrées à l'école)



2. Nombre d'enfants présents

	2012		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	12,4	14	16
Février	11,52	12	16
Mars	11,67	13	15
Avril	10,89	11	15
Mai	12,85	15	16
Juin	12,71	14	15
Juillet	9,2	10	12
Août	9,79	10	14
Septembre	11,8	13	16
Octobre	12,95	15	16
Novembre	12,86	15	16
Décembre	12,93	15	16





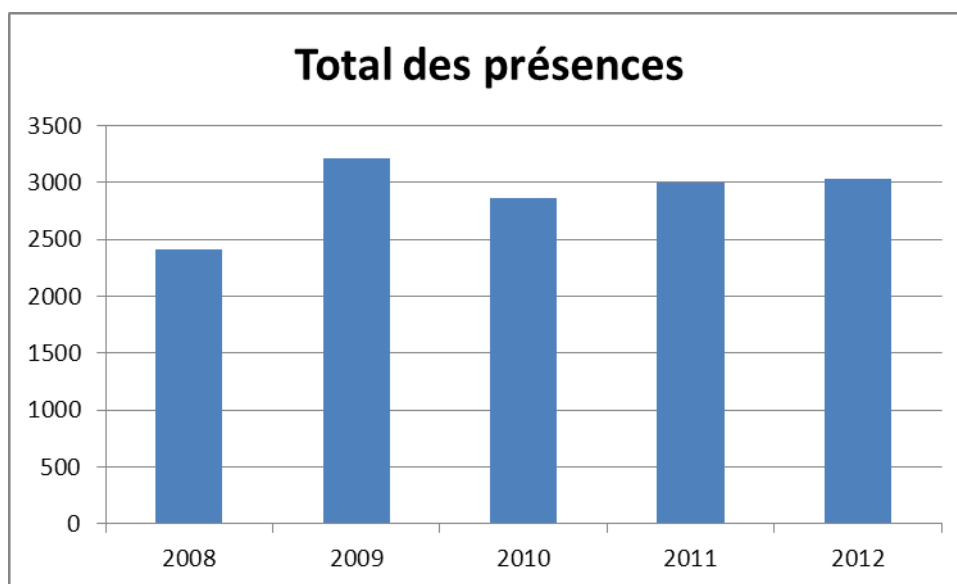
(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus. Cette différence est justifiée par les absences pour raison médicale (épidémie de gastro-entérite, bronchiolite, ...) pour raison familiale (parent en congé de maladie ou autres) ou pour raison climatique (routes enneigées, verglacées, ...).

(*) La moyenne d'enfants **présents** est inférieure à la moyenne d'enfants **prévus**. Cette différence s'explique par les absences pour raison médicale (gastro-entérite, bronchiolite, ...) et pour raison familiale (parent en congé, en congé de maladie, ...) et autres raisons.

A partir du mois de juin, seuls les jours d'absence pour raison médicale justifiée par certificat ne sont pas facturés. Les autres jours d'absence sont désormais facturés. L'impact de cette mesure réduit l'écart entre les jours prévus et les jours présents. (NB : aux mois de nov. et déc., beaucoup d'enfants malades avec certificat médical)

Tableaux comparatifs des journées de présence durant ces années :

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Jours complets de présence (plus de 5h)	2.037	2.532	2.212	2.262	2.297
Jours incomplets de présence (moins de 5h)	374	680	656	739	735
TOTAL	2.411	3.212	2.868	3.001	3.032

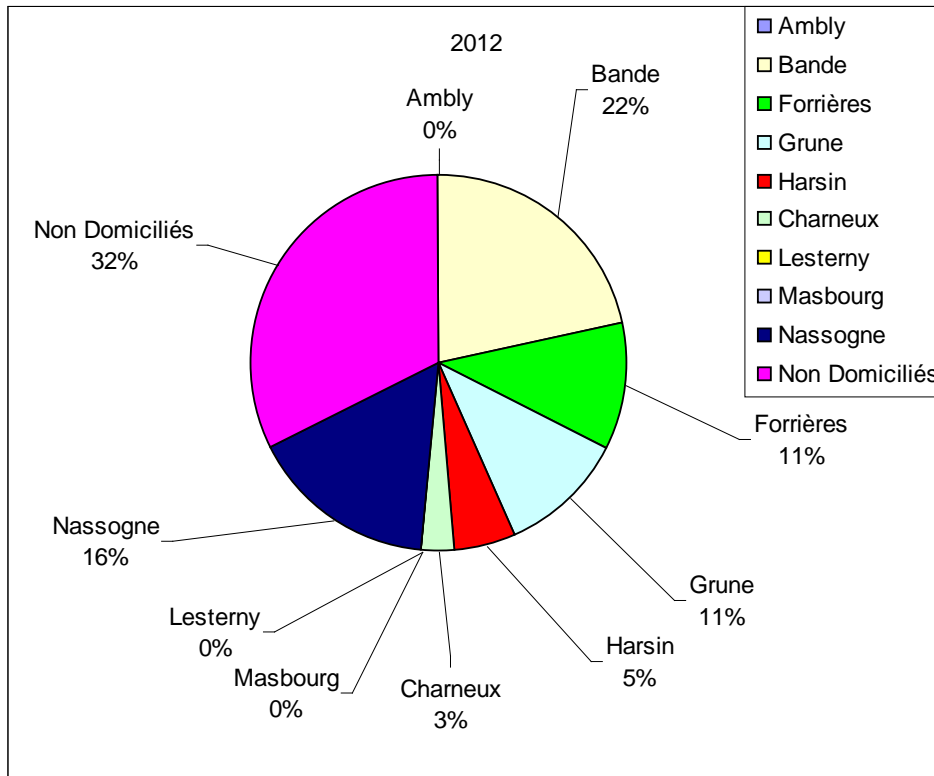


3. Domicile des enfants

Durant l'année 2012, 37 enfants ont fréquenté la M.C.A.E.
25/37 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 67,50%.

	2012
Ambly	0
Bande	8
Forrières	4
Grune	4
Harsin	2
Charneux	1
Lesterny	0
Masbourg	0
Nassogne	6
Non Domiciliés	12





Présenté en séance publique du Conseil communal, le 28 mars 2013, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2013.

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire communal

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN

